

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Présents : M. GOUHOURY, M. POTTIER, Mme L'HOSTIS, M. VANEK, Mme MUSY Adjoints,
 Mme LEGRAND, Mme JIMENEZ, Mme CUGNY, Mme FARTO, M. LEFEUVRE, M. CASCALES, Mme CHAILLOUX, M.
 CARTEAU, M. FAIVRE, M. BEULLARD, Mme LE QUEMENT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. PINTO-FERNANDES donne procuration à M. CARTEAU
 Mme KUKULJAN
 M. MALCHERE

Secrétaire de Séance : M. Patrick LEFEUVRE

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 10 avril à 20 H 00, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

1	01.01.2025	<p><u>COMPTE FINANCIER UNIQUE- BUDGET GENERAL - EXERCICE 2024</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget principal tel que présenté.
2	02.01.2025	<p><u>COMPTE FINANCIER UNIQUE- BUDGET LOCATION LOCAUX - EXERCICE 2024</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Location locaux tel que présenté.
3	03.01.2025	<p><u>COMPTE FINANCIER UNIQUE- BUDGET CAMPING - EXERCICE 2024</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Camping tel que présenté.
4	04.01.2025	<p><u>AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET GENERAL</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat 2024.
5	05.01.2025	<p><u>AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET LOCATION LOCAUX</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat 2024.
6	06.01.2025	<p><u>AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET CAMPING</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat 2024.
7	07.01.2025	<p><u>TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2025</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, de fixer les taux communaux pour l'année 2025 • CHARGE Monsieur le Maire <ul style="list-style-type: none"> - De notifier cette décision aux services préfectoraux - De transmettre l'état 1259 complété à la DGFIP accompagné d'une copie de la présente

8	08.01.2025	<p><u>BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, chapitre par chapitre, de voter le Budget Primitif « Général » 2025 • AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder à compter de l'exercice, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section (hors dépenses du personnel
9	09.01.2025	<p><u>BUDGET LOCATION LOCAUX 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, chapitre par chapitre, de voter le Budget Location Locaux 2025 • AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder à compter de l'exercice, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section (hors dépenses du personnel
10	10.01.2025	<p><u>BUDGET CAMPING 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE à l'unanimité, chapitre par chapitre, de voter le Budget Camping 2025
11	11.01.2025	<p><u>SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE à l'unanimité le montant des subventions 2025
12	12.01.2025	<p><u>SUBVENTION ASSOCIATION CLUB DE L'AMITIE 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE avec 16 voix le montant de la subvention à 950.00 €,
13	13.01.2025	<p><u>SUBVENTION ASSOCIATION COMITE DES FETES 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE avec 12 voix le montant de la subvention à 15 000.00 €
14	14.01.2025	<p><u>SUBVENTION ASSOCIATION COMITE DE JUMELAGE 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE avec 9 voix le montant de la subvention à 2000.00 €
15	15.01.2025	<p><u>CONVENTION DE PARTENARIAT UNIS-CITE 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE, à l'unanimité le maire à signer la convention de partenariat avec UNIS-CITE
16	16.01.2025	<p><u>CONVENTION DE TRANSFERT DE PROPRIETE DE MATERIELS ACQUIS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE PROJETS FINANCES PAR LE FONDS D'INNOVATION PEDAGOGIQUE</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE, à l'unanimité le maire à signer la convention de transfert de propriété de matériels acquis pour l'accomplissement de projets financés par le fonds d'innovation pédagogique.
17	17.01.2025	<p><u>INDEMNISATION LOCATION GRANGE AUX DIMES – MR ETIENNE PETIT</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTE, à l'unanimité de fixer l'indemnisation de Monsieur Etienne PETIT s'élevant à 390.00 € • AUTORISE, à l'unanimité le maire à rembourser Monsieur Etienne PETIT
18	18.01.2025	<p><u>INDEMNISATION LOCATION ESPACE ANDRE MILLET – MR PHILIPPE CAMPEOTTO</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTE, à l'unanimité le remboursement complet de la location de l'Espace André Millet à Monsieur Philippe CAMPEOTTO • AUTORISE, à l'unanimité le maire à rembourser Monsieur Philippe CAMPEOTTO la somme de 197.00 €

19	19.01.2025	<p><u>MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADOpte, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau telle que présentée ci-dessus. • APPROUVE, à l'unanimité, les statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau joints à la présente. • DE PRENDRE ACTE que cette modification des statuts sera prononcée par arrêté préfectoral pris par le représentant de l'Etat dans le Département. • DE RAPPELLER que Monsieur le Maire notifiera à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau la présente délibération.
20	20.01.2025	<p><u>ALSH – TARIFS SEJOURS ETE 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE, à l'unanimité, les tarifs pour le séjour été 2025
21	21.01.2025	<p><u>NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE POLICE MUNICIPALE – INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT (ISFE)</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTÉ, à l'unanimité, la mise en place de l'indemnité Spéciale de Fonction et d'engagement à compter du 15 janvier 2025

Samoreau, le 10 avril 2025

Pascal GOUHOURY
Maire

